



## AVIS AUX MEMBRES

N<sup>o</sup> 2009 – 055

Le 13 mai 2009

### NOUVEAU CONTRAT À TERME SUR INDICE

#### CONTRAT À TERME MINI SUR L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX<sup>MC</sup> (SCF)

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) désire vous informer qu'à l'ouverture du marché le vendredi 15 mai 2009, le nouveau contrat à terme sur indice suivant sera inscrit à la cote de la Bourse de Montréal Inc.

#### CONTRAT À TERME MINI SUR L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX<sup>MC</sup> (SCF)

Veillez trouver ci-dessous l'intervalle de marge et le taux de réduction de la marge requise sur transactions appariées entre le SCF et le SXF pour ce nouveau contrat à terme.

<b>INTERVALLE DE MARGE</b>
<b>10,98 %</b>

<b>SYMBOLE DES CONTRATS</b>	<b>TAUX DE RÉDUCTION DE LA MARGE REQUISE SUR TRANSACTIONS APPARIÉES ENTRE GROUPES COMBINÉS</b>
<b>SCF - SXF</b>	<b>80 %</b>

#### Offre et vente du contrat SCF aux États-unis

Veillez prendre note qu'actuellement, le contrat SCF ne peut pas être offert et/ou vendu aux États-Unis et ce, jusqu'à ce que la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) émette une décision supplémentaire (« no-action letter ») permettant d'offrir et/ou de vendre ce produit. La Bourse a amorcé le processus en vue d'obtenir une telle décision et informera les participants du marché lorsqu'elle recevra l'autorisation de la CFTC.

Pour de plus amples renseignements, les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Alain Miquelon

Premier vice-président et chef de la compensation par intérim